



Déclaration EPA-FSU au « CTM JS» du 27 avril 2020

Trésor de la Langue Française

La crise nous a fait découvrir de nouveaux mots. Ils ne disent pas tout de la crise, mais quelques aspects saillants.

Impéritie

Incapacité, inhabilité, défaut de compétence dans la profession ou plus souvent dans la fonction que l'on exerce.

De nombreux exemples nous viennent pour illustrer la pertinence du mot pour qualifier les dernières semaines. Les décisions de quelques uns ont porté gravement atteinte à l'organisation de l'Etat. Nous avons assisté depuis notre confinement à la concurrence entre les services, entre les collectivités locales, sur la question des masques, sur la mobilisation citoyenne, sur les dates, etc...

Un directeur de l'ARS a été limogé, certes, mais dans la même région un inspecteur du travail est mis à pied.

La crise a sorti d'anciens mots **Jours heureux**, en concurrence très vite avec **jours d'après**. Les jours heureux ce n'est donc pas maintenant.

L'article 1 du préambule de la Constitution a été opportunément cité. Certes il y a eu maintien de salaires, mais il n'y aura pas d'augmentation de salaires. Il y aura des primes, un peu, modulées, certainement, mais surtout, des reports et/ou des annulations de cotisations sociales. Des jours de congés, des RTT, seront ponctionnés. Tout cela ce sont des baisses de salaires.

Un autre mot nous vient alors : **insincérité**.

Pour l'heure c'est de **déconfinement** dont il est question. Le Trésor de la Langue Française ne connaît pas le mot. Nous inventons le mot et nous inventons donc la chose, avec beaucoup de prudence car il est inscrit au point 2 de ce CTM « *perspectives d'accompagnement du déconfinement progressif.* »

Tellement de prudence qu'aucun document en lien avec cet ordre du jour ne nous est communiqué.

(Et depuis quelques heures nous savons que nous n'inventerons rien. Le premier ministre décidera, et ce CTM sera décompté dans les « larges consultations menées ».)

Alors parlons-en.

Il y a un impératif : protéger les vies, c'est à dire la santé de tous. Il y a des garanties à construire, il y a donc **un déconfinement lent à engager**.

Les services de l'Etat doivent être exemplaires. La question de la reprise à l'Ecole de ce point de vue est centrale. Nos collègues enseignants sont légitimement inquiets et en colère.

L'école donnera le tempo de la reprise, bien plus encore que les restaurants. Les parents/citoyens/salariés sont placés devant une injonction paradoxale : reprendre le travail parce qu'il faut du salaire ou garder les enfants à la maison pour protéger. Et plus on est pauvre et plus l'injonction va peser sur les consciences.

La FSU a produit une liste de conditions au déconfinement. Nous nous inscrivons dans celles-ci. Sans respect de ces conditions, la responsabilité de nos ministres sera engagée.

« *Quoiqu'il en coûte* », prenons le temps de la sécurité et de la solidarité.

Le discours de la cohésion sociale, celle qui intervient pour ravauder, reprendre, voire adapter les réglementations (des qualifications en accueil collectifs de mineurs par exemple) n'est pas notre option.

Nous préférons réaffirmer l'impératif de solidarité : chacun selon ses besoins, chacun selon ses moyens. Le service public, tout comme l'hôpital public, l'éducation nationale, la retraite, le SMIC, l'assurance chômage, ... sont les éléments centraux de cette solidarité. D'autres sont à construire : prévention, pôle public du médicament, dépendance, ... Donc des réformes sont à mettre au panier : toutes celles qui ont fragilisé et ruiné nos solidarités. Au panier, définitivement. Car il s'agit désormais de travailler à la consolidation et à l'extension du service public.

Dans notre champ, nous voulons qu'il soit question d'éducation tout au long de la vie, plus que jamais.

Il y a alors un déconfinement rapide à engager : Sortir jeunesse et sports des DDI.

Le report de la création des DRAJES à janvier 2021 est une mauvaise nouvelle pour nos collègues des DDI. Ils espéraient mettre un terme rapide à leurs souffrances professionnelles. Car les humiliations continuent sur les conditions de travail, la négation des statuts (des fiches de postes publiées sur la place de l'emploi public en témoignent) ... Elles vont même s'amplifiant avec l'ordonnance sur les congés.

Nous sommes signataires avec le SEP, le SNPJS, Solidaires JS d'une déclaration demandant que les DRAJES commencent leur travail d'animation de réseau dès le 1^{er} juin. Or, nous apprenons que les préfigurateurs DRAJES, et en particulier ceux qui sont actuellement DRJSCS, négocient le report de l'OTE en juin 2021 (autant dire qu'avec l'annualité budgétaire que c'est janvier 2022) Report donc, au nom d'une surcharge de travail et de l'enjeu de la cohésion sociale ! C'est inacceptable.

Cela témoigne d'un lobby inquiétant émanant de catégories de personnels hostiles ou réservées sur le passage au MENJ qui jouent la montre. Cela ouvre des espaces pour

d'autres lobbies dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport pour en revenir à l'affectation des CTS dans les CREPS ce qui aurait pour effet d'affaiblir encore plus les DRAJES, les missions et complémentarités des personnels Jeunesse et Sport. Le transfert à l'Education Nationale nous le demandons depuis plus de 10 ans. Nous ne défendons pas l'OTE pour ce qu'elle est mais comme opportunité stratégique à refonder jeunesse et sports dans un pôle éducatif.

Pour EPA, il faut travailler dès aujourd'hui au transfert à l'Education Nationale. Tous les groupes de travail nationaux suspendus doivent reprendre. Un CTM dédié doit être convoqué. Les Préfigureurs DRAJES doivent engager dès le 1^{er} juin des concertations avec les personnels et leurs représentants au niveau local. C'est ce déconfinement que nous voulons rapide.